

Commune de Saint-Gilles
Service de l'Urbanisme
Madame Catherine Morenville
Échevine de l'Urbanisme
Place Van Meenen, 39
B - 1060 BRUXELLES

Bruxelles, le 19/12/2024

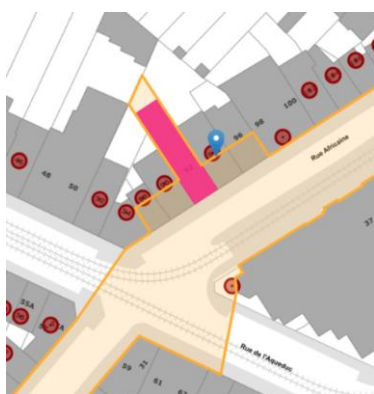
N/Réf. : SGL20501_735_PU
Gest. : AH
V/Réf. : PU2024-208
Corr. : Montenegro Burbano Joan
NOVA : 13/XFD/1960912

SAINT-GILLES. Africaine, 94
(= partiellement en zone de protection et mitoyen de la maison classée Art Nouveau située au n.92 / Inventaire)
DEMANDE DE PERMIS D'URBANISME: modifier le nombre et la répartition des logements, les aménagements intérieurs avec travaux structurels, le volume et aménager une terrasse

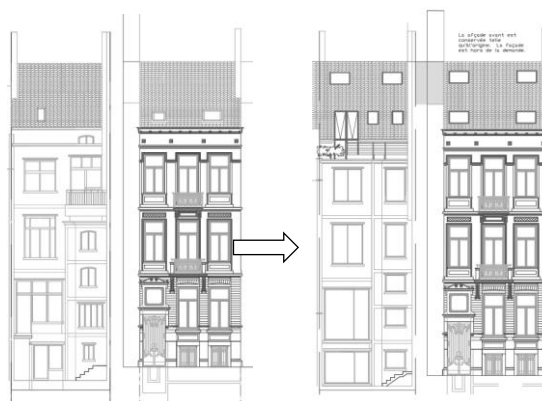
Avis de la CRMS

Madame l'Échevine,

En réponse à votre courrier du 26/11/2024, nous vous communiquons l'avis émis par la CRMS en sa séance du 18/12/2024, concernant la demande sous rubrique.



Localisation du projet (@ Brugis ; © Google Streetview)



Situations existantes et projetées des façades avant et arrière (plans extraits de la demande)

Avis

Les interventions mentionnées dans la demande n'auront pas d'impact négatif sur les perspectives vers et depuis le bien classé mitoyen. De manière générale, la CRMS demande de préserver et de valoriser les éléments d'intérêt patrimonial encore présents à l'intérieur du bien, dont le traitement n'est pas précisé. La transformation de la façade arrière relève d'un examen urbanistique plutôt que patrimonial.

Veuillez agréer, Madame l'Échevine, l'expression de nos sentiments distingués.

A. AUTENNE
Secrétaire

S. VAN ACKER
Président